

FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS EN SEINE-SAINT-DENIS

PROGRAMME JANVIER- JUIN 2022





La Ligue de l'Enseignement

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement souhaite permettre à chacun·e de comprendre le monde et d'y agir pour une société plus juste, solidaire et inclusive. À travers ses 103 fédérations et 20 000 associations membres, elle réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tou·te·s à l'éducation.

La Ligue de l'Enseignement - FOL 93

Association Loi 1901 et fédération d'associations, La Ligue de l'Enseignement - FOL 93 est la représentation départementale de la Ligue de l'Enseignement. Elle contribue en Seine-Saint-Denis à la formation de citoyen-ne-s libres, égaux-les et responsables dans une société laïque qui reconnaît la diversité culturelle. Elle accompagne les initiatives locales et collectives.

La Vie Associative

Espace d'engagement citoyen, la vie associative contribue à la transformation sociale par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentations et de proximité favorisant la prise d'initiatives, l'association contribue par les acteur-rice-s bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société, à éprouver une citoyenneté en actes.

La Ligue de l'Enseignement – FOL 93 entend favoriser et soutenir le développement des initiatives collectives et de l'engagement bénévole à travers :

- les Formations des acteur-ice-s associatif-ve-s
- une activité de Centre-Ressources : accompagnement de projets associatifs ou collectifs
- le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) destiné aux associations employeuses afin de les accompagner à consolider ou développer leur projet

Elle encourage et favorise l'engagement des jeunes et leur capacité d'agir à travers :

- des missions de Service Civique en mobilisant son agrément pour les associations affiliées et en les accompagnant
- les Juniors Associations en accompagnant des jeunes mineur·e·s à organiser leur projet collectif sous forme associative

Les Formations des Acteur-rice-s Associatif-ve-s

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateur·rice·s et bénévoles des associations sont confronté·e·s à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets. Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les participant·e·s d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, favorisant des transferts de savoirs et de savoir-faire créant des rencontres débouchant parfois sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteur·rice·s associatif·ve·s bénévoles. Elles proposent l'apport d'informations mais aussi de démarches et d'outils. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteur·rice·s associatif·ve·s dans les différentes dimensions de la conduite et de l'animation d'un projet associatif.

→ MODALITÉS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les participant·e·s. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'État et des collectivités.

Les séances seront animées en visioconférence les mardis soirs de 18h30 à 21h00, sauf les séances "BasiCompta" et "Évaluer son impact social" qui auront lieu en présentiel de 18h30 à 21h30.

Pour vous **INSCRIRE** vous pouvez : Cliquer <u>ici</u>et remplir le formulaire d'inscription en ligne

Remplir et nous renvoyer la fiche d'inscription jointe

Vous recevrez un e-mail de confirmation dés que votre inscription aura été réceptionnée. Les détails de la connexion en visioconférence vous seront envoyés quelques jours avant la séance.

\longrightarrow Pf

PROGRAMME DES FORMATIONS

LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE STATUTS - FONCTIONNEMENT Mardi 18/01/22 18h30 - 21h00

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique de l'association
- Comprendre et réfléchir son fonctionnement associatif
- Identifier les membres ou catégories de membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau...

CONCEPTION DE PROJET

Mardi 25/01/22 18h30 - 21h00

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteur·rice·s, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Formaliser et partager le projet

3 BUDGET PRÉVISIONNEL

Mardi 01/02/22 18h30 - 21h00

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs et construire des hypothèses budgétaires
- Comprendre les articulations budget global budgets par actions

5 ÉVALUATION DU PROJET BILAN D'ACTIVITÉS

Mardi 15/02/22 18h30 - 21h00

- Comprendre les enjeux de l'évaluation pour dynamiser le projet, consolider des partenariats, réaliser un bilan d'activités
- S'approprier une méthodologie d'évaluation
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

BUDGET PAR ACTIONS

Mardi 08/02/22 18h30 - 21h00

- Comprendre les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

6 DEMANDE DE SUBVENTION ÉCRITURE DE PROJET - BUDGET

Mardi 22/02/22 18h30 - 21h00

Les participant·e·s sont invité·e·s à transmettre en amont une demande de subvention (ou l'écriture d'un projet et son budget) réalisée ou en cours...

- S'approprier le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) notamment comme cadre logique
- Vérifier / relire un dossier en s'appropriant une grille de lecture
- Comprendre comment faire progresser un dossier en travail collectif

Un temps individuel vous sera proposé à la suite de la séance dans le cadre de notre Centre-Ressources

7 MISE EN OEUVRE DU PROJET Organisation collective Mardi 08/03/22 18h30 - 21h00

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteur-rice-s
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions et anticiper le suivi du projet
- Réfléchir et formaliser l'organisation collective autour du projet

COMMUNICATION

Mardi 15/03/22 18h30 - 21h00

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

OUTILS NUMERIQUES COLLABORATIFS ET DE SUIVI Mardi 22/03/22 18h30 - 21h00

- Identifier l'intérêt des outils collaboratifs numériques tout en veillant au fonctionnement efficient et inclusif de l'association
- Présenter et identifier les principaux outils collaboratifs numériques
- Réfléchir à leur appropriation et leur intégration en fonction des besoins

10

COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE

Mardi 29/03/22 18h30 - 21h00

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative
- Comprendre les finalités de la comptabilité et connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

11 COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

Mardi 05/04/22 18h30 - 21h00

- Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits
- Se familiariser avec l'écriture en partie double
- Savoir lire les documents comptables : compte de résultat, bilan

L'outil de comptabilité en ligne Basicompta® est réservé aux associations affiliées à la fédération, celles-ci sont donc prioritaires. Se rapprocher de la fédération pour connaître les modalités et les tarifs de l'affiliation. En dehors de cela, l'outil Basicompta® représente un coût annuel de 50€.

Pour ce module vous êtes invité.e.s à venir avec votre ordinateur portable.

Pour celles et ceux qui n'ont pas de pratique de la comptabilité, ou qui souhaitent la consolider, il sera nécessaire de participer aux deux séances du 29/03 et du 05/04.

- Découvrir et s'approprier le fonctionnement de Basicompta®
- Apprendre à réaliser ses saisies comptables
- Préparer la clôture des comptes et éditer les documents comptables : compte de résultat, compte-rendu financier au format Cerfa, bilan actif passif

14 CRÉER UN EMPLOI : LES OUESTIONS À SE POSER...

Mardi 26/04/22 18h30 - 21h00

- Poser un état des lieux : situation, fonctionnement, actions développées, moyens mobilisés, problématiques, besoins et perspectives...
- Imaginer un renforcement des Ressources Humaines par la création d'emploi : profil de poste, faisabilité économique, éventuelles aides à l'emploi, conditions matérielles et d'encadrement, évolution de l'organisation et du fonctionnement, écueils à éviter...

 Comprendre les principes de la fiscalité associative et s'approprier le déroulement d'une analyse fiscale

- Appréhender le positionnement de la structure aujourd'hui comme dans ses perspectives d'évolution
- Comprendre le cadre fiscal de la Reconnaissance d'Intérêt Général
- Connaître le cadre des 6 manifestations exceptionnelles par an sans risque d'incidence fiscale

15

FONCTION EMPLOYEUR 1 : RESPONSABILITÉS EMPLOYEUR CONTRAT DE TRAVAIL

Mardi 10/05/22 18h30 - 21h00

- Le contexte législatif, les aspects juridiques, le code du travail, les conventions collectives, les syndicats d'employeurs...
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... règles d'application, temps de travail, rédaction et exemples de contrats
- Les obligations et formalités : D.P.A.E, médecine du travail, mutuelle...

16

FONCTION EMPLOYEUR 2 : BULLETINS DE Mardi 17/05/22 SALAIRES & COTISATIONS SOCIALES 18h30 - 21h00

- Le suivi administratif : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisations salariales et patronales, les exonérations
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- D.S.N, Prélèvement à la Source, Chèque Emploi Associatif...

17

CONCEVOIR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE & ACCUFILLIR UN VOI ONTAIRF

Mardi 24/05/22 18h30 - 21h00

- Connaître le cadre du volontariat associatif et appréhender les enjeux du service civique pour le jeune volontaire comme pour l'association
- Comprendre la notion de mission d'intérêt général
- Concevoir et formaliser une mission de service civique
- Réfléchir son organisation pour accueillir un.e jeune volontaire associatif
- Se préparer à assurer une mission de tutorat

18

ÉVALUER SON IMPACT SOCIAL 1 : ENJEUX ET MÉTHODE Mardi 31/05/22 18h30 - 21h30

- Comprendre la notion d'impact social et les enjeux de son évaluation
- S'approprier la méthode : définition des effets à étudier, construction d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs), méthodes d'enquête (questionnaire, entretien, observation)

19 ÉVALUER SON IMPACT SOCIAL 2 : RÉCOLTE, Mardi 07/06/22 ANALYSE ET FORMALISATION DES DONNÉES 18h30 - 21h30

 Réfléchir la mise en place de l'étude d'impact en interne (ressources humaines et financières, outils existants)

• Analyser des données et formaliser les résultats en fonction des objectifs fixés par les structures participantes

 \rightarrow

Pour aller plus loin : n'hésitez pas à solliciter l'accompagnement de notre Centre-Ressources !

CONTACTS

CÉCILE AFANYAN; MATHILDE LE GALLO; JOSÉPHA SABRIÉ

CHARGÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Tel: 01 48 96 25 28 - Mail: fol93.appuiasso@orange.fr; fol93.dla@orange.fr CÉDRIC BACCARA - RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Tel: 01 48 96 25 28 - Mail: fol93.dla1@orange.fr

WWW.FOL93.ORG









AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



